



légimité de l'absence de quatre Églises locales. Dans le communiqué publié sur le site de l'Archevêché de Chypre, les hiérarques chypriotes se montrent critiques quant au refus de commémorer le primat d'une Église locale universellement reconnue à cause de problèmes juridictionnels :

« Malheureusement, cela n'est pas la première fois. Il y a le cas les Patriarcats d'Antioche et de Jérusalem, il y a eu plus tôt celui des Patriarcats œcuménique et de Jérusalem, ainsi que du Patriarcat œcuménique et d'Athènes. » Le Synode de l'Église de Chypre a également critiqué une mesure canonique exceptionnelle comme la rupture de la communion.

---

Source: <https://mospat.ru/fr/news/46612/>